

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures à ce concours, les exigences concernant la formation et l'expérience peuvent être modifiées.

POSTE DE PERSONNE ENSEIGNANTE

# concours	ETP	Contrat	Nom de l'école	Niveaux et/ou matières	Entrée en vigueur
2025DSFNE-104	1 ETP	B	École Marie-Esther, Shippagan	Secondaire (Mathématiques 11 ^e et 12 ^e) (Parcours avancés)	Année scolaire 2024-2025

****À noter que les cours du secondaire sont sujet à changement****

EXIGENCES REQUISES

- Brevet d'enseignement du Nouveau-Brunswick avec spécialisation dans la matière appropriée ;
- Fortes habiletés en animation, en communication et en travail d'équipe ;
- Fortes habiletés à communiquer en français à l'oral et à l'écrit ;
- Démontrer un engagement face à l'école renouvelée et à la vie étudiante.

TRAITEMENT

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'un relevé de notes, et une copie du certificat obtenu à la suite de cours suivis en lien avec les exigences du poste, par courriel, au plus tard le **22 juillet 2024 à 12h en précisant le numéro du concours.**

IMPORTANT : Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.